

PACTE D'ENSEIGNEMENT EXCELLENCE POUR UN



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ANNUELS DANS L'INTÉRÊT DES ÉLÈVES ?

Le 21 juin 2018, à Bruxelles, des parents et des membres d'équipes pédagogiques se sont réunis pour échanger sur les rythmes scolaires annuels que le Pacte d'excellence envisage d'adapter afin de mieux respecter les besoins physiologiques des élèves.

De nombreux acteurs du monde de l'enseignement (experts scientifiques, enseignants, parents...) s'accordent à dire que le rythme actuel de l'année scolaire a des impacts parfois négatifs sur le bien-être et la performance scolaire des élèves : vacances d'été trop longues entraînant des pertes d'apprentissages, périodes de cours de durées diverses entre les congés scolaires, des congés d'une semaine qui ne permettent pas une récupération physique et mentale. La soirée a été l'occasion de tester une nouvelle proposition¹ de rythme scolaire basée sur 4 principes :

1. Une alternance régulière de 7 semaines de cours avec 2 semaines de congé : le monde médical estime qu'il est important que les périodes de récupération comportent au minimum 2 semaines.
2. L'organisation en semaine complète : l'année scolaire commencerait obligatoirement chaque année un lundi et se terminerait obligatoirement chaque année un vendredi.
3. Les vacances de Noël resteraient fixées comme à l'heure actuelle, intégrant la fête de Noël et le Nouvel An dans une période de deux semaines. En revanche, les autres fêtes religieuses ne tomberaient plus nécessairement dans une période de congé (les jours de fête seraient cependant toujours fériés).
4. L'année scolaire conserverait un minimum de 180 jours de scolarité (actuellement, ce nombre fluctue entre 180 et 184 jours). Ce critère implique d'anticiper d'une semaine la rentrée scolaire et de rallonger d'une semaine la fin de l'année scolaire, ce qui a pour effet de raccourcir les vacances d'été de deux semaines.

¹ Il s'agit bien d'une hypothèse de travail en cours et non figée. Aucune décision quant au nouveau calendrier n'a été prise à ce stade.

SOMMAIRE :

Mesure du rythme scolaire annuel actuel	2
Un rythme scolaire de 7 semaines de cours / 2 semaines de congés	3
Evaluation des 3 autres principes sur lesquels repose la proposition	5
Les réactions et commentaires des participants au vu de la simulation du déroulement de l'année 2022-2023	8
La Flandre ne changera pas son calendrier scolaire. Qu'en pensent les participants ?	9
Le changement de rythme doit-il entraîner un changement dans les évaluations ?	9
Quelques échos complémentaires au terme de la soirée	10

Les participants aux quatre tables se sont exprimés sur l'organisation actuelle de l'année scolaire.

Ce qui est confortable ?

- L'habitude.
- Les congés scolaires actuels sont établis en fonction des jours de fêtes traditionnelles qui sont une référence commune au monde scolaire et au monde du travail, aux deux Communautés, francophone et néerlandophone, ainsi qu'aux pays voisins tels que la France.
- Les 9 semaines de congé en été permettent aux élèves ainsi qu'aux enseignants de déconnecter et de recommencer l'année avec plus d'entrain. « Il faut se quitter pour mieux se retrouver ».
- Pouvoir profiter de l'été, de la diversité des activités extérieures.
- Pour les élèves du secondaire qui ont une seconde session, les 9 semaines de congé permettent quand même de récupérer avant les examens.
- D'un point de vue économique, le pouvoir d'achat quant aux locations de vacances est plus élevé sur une période plus longue.
- Ne pas être aligné avec les vacances dans des pays voisins (par ex. partir skier quand les français ne sont pas en vacances) et donc avoir moins de touristes et bénéficier de prix basse saison.
- La semaine de Toussaint est suffisante pour se reposer car c'est encore le début de l'année.
- Les longues périodes de cours, par exemple entre la rentrée après Pâques et le 30 juin, permettent de travailler par projet au sein des classes.
- Etant donné tout ce que les enseignants « motivés » font pendant leurs vacances (ranger la classe, préparer leurs cours, se former, ...) cette période est nécessaire pour qu'ils aient un vrai break. Il y a aussi une question d'âge : en début de carrière, on récupère plus vite. En fin de carrière les deux mois sont juste suffisants.

Ce qui est inconfortable ?

- Le déséquilibre entre les périodes, le rythme « en accordéon » lié aux fêtes catholiques, notamment le lundi de Pâques.
- Les vacances de Pâques et de Carnaval varient d'une année à l'autre.
- Les périodes de cours entre la rentrée scolaire et les vacances de Toussaint et entre la rentrée après Pâques et le 30 juin sont trop longues. La période mai-juin est assez lourde pour les enseignants en termes de rapports, de préparation des examens, de correction des épreuves, de projets à clôturer, de spectacles de fin d'année à préparer. En fin d'année, les élèves ont moins de travail en classe.
- Les évaluations en fin de période sont peu représentatives car elles se tiennent au terme de périodes inégales.
- Durant les courtes périodes de cours, les élèves n'ont pas le temps de revoir la matière pour les évaluations.
- Les congés d'une semaine cassent le rythme mais ne permettent pas aux élèves de récupérer.
- En hiver, le niveau d'exigence horaire est trop soutenu et ne respecte pas les rythmes physiologiques.
- Le temps perdu à cause des « jours blancs ».
- La longueur des vacances d'été peut entraîner chez certains élèves un décrochage et une perte dans les apprentissages.
- Il n'est pas facile d'occuper les enfants durant 9 semaines d'affilée en été, notamment et davantage pour les familles défavorisées qui n'ont pas les moyens de partir en vacances. Les enfants expriment parfois une lassitude à la fin des vacances.
- Le manque de repère au deuxième semestre : d'une année à l'autre les périodes de cours fluctuent en fonction des congés de Pâques et de Carnaval.

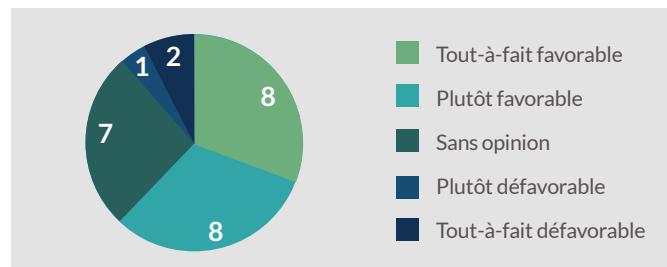
Idées en lien avec le rythme hebdomadaire :

- Raccourcir les jours de scolarité en hiver et les allonger en été afin de mieux respecter les rythmes physiologiques, et adapter les horaires de travail des parents.
- La demi-journée du mercredi est trop courte pour permettre aux parents de s'organiser.

Les participants aux quatre tables ont été amenés à évaluer sur une échelle de 1 à 5 la proposition d'alternance régulière de 7 semaines de cours avec deux semaines de congés.

Evaluation de la proposition

Sur 26 participants : 2 étaient tout à fait défavorables à la proposition, 1 était plutôt défavorable, 7 n'ont pu se prononcer (dont 3 néanmoins tendant vers le « plutôt favorable »), 8 étaient plutôt favorables (dont 2 penchaient vers le « tout-à-fait-favorable ») et 8 tout-à-fait favorables.



Les raisons évoquées par les participants qui ont voté en faveur de la proposition

- Il faut tester le changement pour évaluer ensuite.
- Le rythme 7/2 respecte mieux les rythmes physiologiques des élèves en offrant un meilleur équilibre travail/repos.
- Des rythmes plus réguliers sur l'année (meilleur équilibre entre périodes de cours et périodes de congés) et fixes d'année en année sont plus simples, plus clairs, et donc plus structurants et rassurants pour les élèves.
- Des congés de 2 semaines plutôt qu'une offrent un meilleur temps de récupération pour les parents, les enfants et les enseignants. Les élèves peuvent ainsi à la fois se reposer et rattraper un éventuel retard dans les apprentissages. Ils permettent aussi de partir plus tranquillement en vacances, notamment de partir skier durant les vacances de Carnaval.
- Les vacances d'été moins longues permettent de limiter les « pertes » d'apprentissage et le décrochage des élèves.
- Pour les familles qui ne partent pas en vacances et qui doivent occuper leur(s) enfant(s), il est plus confortable que les semaines de congé soient mieux réparties sur l'année.
- Les périodes de 7 semaines de cours permettent de voir un certain volume de matières, difficile à atteindre sur des périodes plus courtes.

Point d'attention :

- Les participants « plutôt favorables » sont surtout freinés par le fait qu'il s'agit d'un grand changement qui bouscule les habitudes et traditions, notamment le fait que les vacances ne sont pas fixées en fonction des fêtes traditionnelles.

Les réflexions des participants qui n'ont pu se prononcer en faveur ou en défaveur

- Il est plus difficile d'occuper les enfants sur des périodes de 15 jours au lieu d'une semaine.
- Le changement des rythmes scolaires a un impact sur la société toute entière : sur les familles mais aussi sur les entreprises (tourisme, horeca, commerce, ...).
- Le changement fait peur : on ne sait pas évaluer tous les risques. Il faut peut-être essayer et évaluer, mais il faudrait pouvoir revenir en arrière.
- Il y a des avantages et des inconvénients des deux côtés.
- Si les rythmes scolaires sont décalés par rapport aux rythmes de l'enseignement supérieur et universitaire, qui va s'occuper des enfants en stages et durant les camps de vacances ?
- Il faudrait aussi prendre en compte le point de vue des élèves.

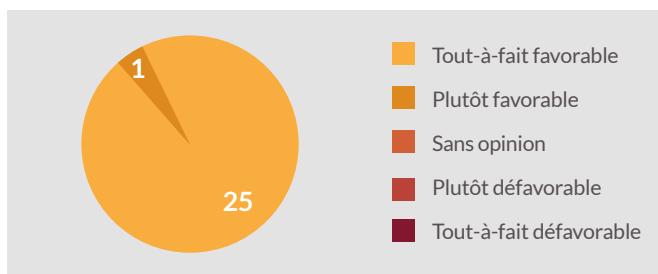
Les raisons évoquées par les participants qui ont voté en défaveur de la proposition

- Les fêtes traditionnelles doivent être intégrées aux périodes de vacances afin de conserver une identité culturelle, notamment le folklore lié au carnaval.
- Le décalage entre le système scolaire francophone et néerlandophone serait préjudiciable aux parents qui ont des enfants dans les deux systèmes.
- Le décalage entre les congés scolaires et ceux des étudiants dans l'enseignement supérieur et universitaire aurait un impact important sur l'animation des stages et des camps de vacances, et sur les familles qui comptent des enfants dans les deux systèmes.
- Le changement proposé, c'est une pub/démarche électoraliste qui n'a pas d'intérêt en soi.
- La priorité est ailleurs. Il faut d'abord diminuer le nombre d'élèves en classe et mieux organiser les rythmes journaliers afin que la journée soit moins rébarbative.
- Raccourcir les congés d'été va diminuer le temps de vacances/repos pour ceux qui ont des examens de passage.
- Raccourcir les congés d'été risque de réduire le temps d'organisation et de préparation de la rentrée scolaire par les directions d'école.
- Le 30 juin est une date symbolique. Quel est l'intérêt de tirer les élèves à l'école jusqu'en juillet ?
- Il est plus difficile d'occuper les enfants sur des périodes de 15 jours au lieu d'une semaine, notamment pour les familles qui ne partent pas en vacances.
- En raccourcissant les vacances d'été, le nouveau rythme diminue le pouvoir d'achat des familles pour les locations de vacances à l'étranger. On risque de retrouver tout le monde à la mer du nord.
- Le changement impactera la société toute entière : la vie des familles, les organismes parascolaires, les organismes de jeunesse et les entreprises (tourisme, horeca, bâtiment...). Il s'agit d'un changement de paradigme qui demande de tout repenser autrement.
- 7 semaines de cours c'est trop long, la dernière semaine est de trop.
- Il faut tenir compte des saisons : besoin de plus de repos en hiver et notamment pour des élèves qui souffrent par exemple de dépression ou de bipolarité ; il n'est pas souhaitable d'aller à l'école et d'être en examen quand il fait chaud ; il n'y a pas d'intérêt à être en congé 15 jours aux périodes de Toussaint et de Carnaval au vu de la météo.

3

Evaluation des 3 autres principes sur lesquels repose la proposition

Garder les vacances de Noël en l'état



Ce principe a fait l'unanimité. L'ensemble des participants est favorable à ce que les vacances de Noël restent fixées comme à l'heure actuelle, intégrant la fête de Noël et le Nouvel An dans une période de deux semaines.

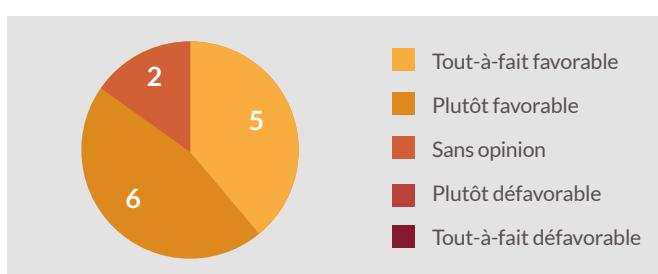
Les raisons évoquées par les participants :

- Le fait que Noël est une fête traditionnelle et que bon nombre de familles se rassemblent, même en dehors d'un point de vue religieux.
- Les congés de Noël sont une habitude et un repère, à la fois sociétal et international, dont il serait vraiment difficile de se défaire. C'est une bonne base pour organiser le calendrier.
- Les congés de Noël permettent de profiter des soldes d'hiver.
- Les élèves ont bien besoin de ces 15 jours de repos en hiver.
- Certaines entreprises et services publics ferment pendant les périodes de fête, ce qui permet aux parents d'être en congé au même moment que leur(s) enfant(s).

Une idée afin de « se décadrer » :

- Pour la construction cognitive du temps chez l'enfant, l'on pourrait imaginer de débuter l'année scolaire la semaine après le réveillon du 1er janvier et de faire ainsi coïncider le calendrier scolaire avec l'année civile. « *Ouvrons le champ des possibles !* »
- Certains pensent qu'il serait souhaitable de ne plus faire référence à la fête religieuse de Noël et de changer le nom de ces congés.

Commencer l'année systématiquement un lundi et finir systématiquement un vendredi



Sur les quatre tables de conversation, les participants de deux tables ont émis un avis assez favorable sur le principe général de commencer et de terminer l'année avec des semaines complètes.

Les raisons évoquées par les participants :

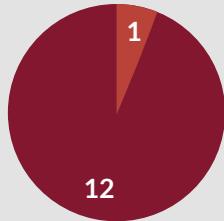
- Commencer les vacances un lundi facilite l'inscription dans des stages la première semaine de congé.
- Permet d'éviter les rentrées scolaires un vendredi.

Point d'attention :

- Veiller à garder une certaine souplesse pour les élèves du maternel, en commençant par exemple par des demi-journées ou des demi-semaines, la première semaine.
- Mettre en place un « calendrier de bienvenue » pour la première semaine afin de prendre le temps de faire connaissance et de créer une cohésion au sein des classes.
- Quid des écoles qui font commencer les degrés avec un jour de décalage ?

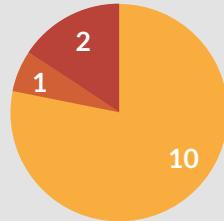
Les participants des deux autres tables ont souhaité évaluer les deux items composant le principe, « Commencer l'année systématiquement un lundi » et « terminer l'année systématiquement un vendredi », indépendamment l'un de l'autre.

COMMENCER L'ANNÉE SYSTÉMATIQUEMENT UN LUNDI



- Tout-à-fait favorable
- Plutôt favorable
- Sans opinion
- Plutôt défavorable
- Tout-à-fait défavorable

TERMINER L'ANNÉE SYSTÉMATIQUEMENT UN VENDREDI



- Tout-à-fait favorable
- Plutôt favorable
- Sans opinion
- Plutôt défavorable
- Tout-à-fait défavorable

L'ensemble des participants est défavorable à cette mesure. Même si les participants sont d'accord que cela n'a pas de sens de commencer l'année un vendredi, ils considèrent que commencer la semaine systématiquement un lundi n'a pas d'intérêt et peut même nuire à une bonne rentrée scolaire. Le seul point d'intérêt au principe de la semaine complète évoqué est la facilité administrative pour les directions.

■ Les raisons évoquées par les participants :

- La semaine de rentrée scolaire est assez lourde, chargée d'informations. Il est préférable de l'écourter afin que les élèves puissent recommencer l'année en douceur, surtout pour les plus petits qui ont souvent besoin d'un temps d'adaptation, et davantage encore pour ceux qui font leur première rentrée scolaire.
- Commencer en milieu de semaine permet aussi aux parents de préparer à l'aise la rentrée (achat du matériel scolaire, ...), notamment pour ceux qui reviennent de vacances fin août.
- Il est préférable de commencer l'année un mercredi ou un jeudi afin que ceux qui ont eu des examens de passage en début d'année puissent récupérer durant le week-end qui suit la rentrée. Cela donnerait aussi du temps aux enseignants pour corriger les épreuves de rattrapage, tout en ayant démarré l'année.

Proposition :

Commencer la semaine systématiquement un mercredi.

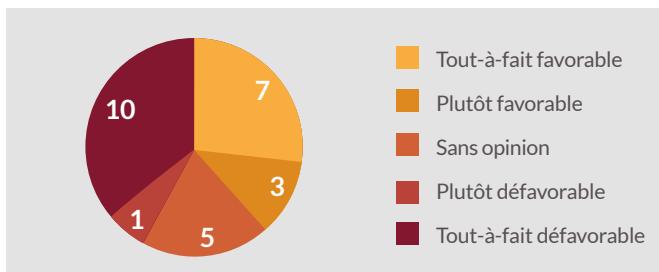
Sur 13 participants (2 tables), 10 sont tout à fait favorables à cette mesure, un n'a pu se prononcer et 2 ne voient pas l'intérêt de « tirer » les élèves jusqu'au dernier vendredi.

■ L'argument en faveur :

- Il est plus facile pour les familles de s'organiser si les vacances commencent un lundi, notamment pour inscrire les enfants à un stage.

Garder les 180 jours au moins de scolarité

Ce critère implique d'anticiper d'une semaine la rentrée scolaire et de rallonger d'une semaine la fin de l'année scolaire, ce qui a pour effet de raccourcir les vacances d'été de deux semaines.



Sur l'ensemble des participants, 10 se sont prononcés en faveur de cette mesure, 11 en défaveur, et 5 n'ont pu se prononcer.

La difficulté de se prononcer tient au fait que les participants considèrent que le nombre exact de jours de scolarité a en soi peu d'importance bien qu'ils considèrent important de maintenir un certain seuil.

■ Les raisons évoquées par les personnes en faveur de ce principe :

- La proposition de nouveaux rythmes est déjà un gros changement. Maintenir les 180 jours peut constituer un repère.
- Il faut bien trancher sur un nombre.
- Il faut pouvoir occuper les enfants si on diminue les jours de scolarité.

Point d'attention :

- Les participants ont insisté pour dire qu'ils se prononcent en faveur de 180 jours d'ouverture de l'école (présence à l'école) et non pas de 180 jours de cours.
- Ne faut-il pas fixer un maximum de jours de scolarité ?

■ Les raisons évoquées par les personnes en défaveur de ce principe :

- Certains ont estimé que 180 jours de scolarité, ce n'était pas suffisant, d'autres que c'était trop.
- Il faut garder une certaine flexibilité : on n'est pas à 5 jours près.
- Le nombre de jours exacts de scolarité n'est pas important : ce qui compte c'est le rythme annuel, les projets, la qualité des apprentissages.
- Chaque année des élèves quittent l'école quelques jours avant la fin de l'année et cela n'a pas d'impact sur leur parcours scolaire.
- Certains voient un risque à ce qu'on augmente le nombre de « jours blancs ».

Point d'attention :

- Il y a lieu de faire une distinction entre les jours de scolarité des élèves et des enseignants. Ces derniers ont besoin de temps pour préparer la rentrée, organiser l'année. L'on pourrait imaginer de diminuer le nombre de jours de scolarité pour les élèves sans diminuer le nombre de jours des enseignants.
- Il faut éviter d'augmenter les « jours blancs ».
- « Oui pour 180 jours de bien-être, d'appui et d'encouragement dans une école bienveillante... non à 180 jours dans une école cassante ...»

Les réactions et commentaires des participants au vu de la simulation du déroulement de l'année 2022-2023

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2	31	1	2	3	4	5	6	28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	26	27	28	29	30	31	31

Janvier							Février							Mars							Avril						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

Mai							Juin							Juillet							Août						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	26	27	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
29	30	31	1	2	3	4	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

Vacances

Rythme 7/2,
à partir de Noël

Départ / Fin,
ajustés pour 180 jours

Un grand changement ... mais un rythme mieux adapté aux besoins des élèves...

En découvrant le calendrier scolaire de l'année 2022-2023, les participants ont réalisé l'importance du changement. Certains craignent les bouleversements que cela va entraîner dans la société et au niveau de l'organisation même de l'école. Ils craignent notamment que les directions, du fait que les congés d'été soient écourtés, manquent de temps pour préparer, organiser l'année avant la rentrée.

D'autres souhaitent prendre le risque car ils considèrent que le nouveau rythme est plus équilibré, même si la simulation ne respecte pas tout-à-fait le rythme 7/2 puisqu'il y a 2X8 semaines de cours sur l'année.

« C'est un gros changement mais si on veut remettre l'enfant au centre, c'est aux autres à s'adapter. Le bien-être de l'enfant doit primer ! ».

180 jours ... oui et non ...

Certains considèrent qu'il faut donner la priorité au principe des 180 jours minimum, même si cela constraint à écourter les vacances d'été, car cela permet de respecter un rythme équilibré et donne plus de temps aux élèves pour intégrer les apprentissages, notamment en permettant davantage de sorties scolaires.

D'autres préfèrent diminuer les jours de scolarité afin de commencer l'année le 1er septembre et ne pas aller au-delà du 30 juin qu'ils considèrent comme une date symbolique.

Parfois trop court ... parfois trop long...

Considérant les périodes de cours et de congés, plusieurs remarques ont été faites en ce qui concerne leur durée :

- « 8 semaines pour commencer l'année, c'est long, surtout en maternel et primaire. »
- « La période de cours qui commence après les congés de mai jusqu'à la fin de l'année, est trop courte si l'on termine le 30 juin. »
- « Si on n'inclut pas les jours fériés dans les vacances, on mord trop sur les vacances d'été. »

Les rythmes annuels ne sont pas la priorité

Certains participants considèrent qu'avant les rythmes annuels, il y a bien d'autres choses à réformer pour améliorer le bien-être des élèves et des enseignants, notamment le nombre d'élèves en classe, les horaires journaliers et hebdomadiers, et les conditions de travail des enseignants.

5

La Flandre ne changera pas son calendrier scolaire. Qu'en pensent les participants ?

Nombreux participants considèrent que le décalage entre les deux calendriers constitue un obstacle. La crainte est que le changement creuse encore l'écart entre les deux Communautés et que le décalage entre les périodes de congé soit difficile à gérer pour les familles qui ont des enfants dans les deux systèmes.

« *C'est un argument de séparation entre francophones et néerlandophones et on n'a pas besoin de ça !* ».

Par ailleurs, certains estiment qu'il y aurait lieu d'organiser les calendriers scolaires par région et non par Communauté. « *Il faut réfléchir par Régions et non par Communautés* ». « *Il faut unifier Bruxelles « scolairement »* ».

Une autre difficulté soulevée est le fait qu'il ne sera plus possible de mettre ses enfants dans des stages ou camps de vacances dans l'autre langue.

« *D'un point de vue économique, cet écart est intéressant pour le tourisme, moins pour les familles* ».

6

Le changement de rythme doit-il entraîner un changement dans les évaluations ?

■ Des évaluations continues et formatives...

Il y a lieu de différencier évaluations formatives et évaluations certificatives.

Nombreux participants considèrent que le changement de rythme est l'occasion de changer le système d'évaluation. Celui-ci devrait encourager les évaluations continues et formatives dans l'intérêt des élèves et l'utilisation de portfolios de suivi des élèves afin de leur donner un feed-back continu et constructif.

Certains évoquent un minimum de 4 ou 5 périodes d'évaluations non-certificatives afin de mesurer où en est l'élève.

Les résultats des examens sont par ailleurs considérés comme peu représentatifs, d'une part parce que les épreuves ont lieu à la suite de périodes très inégales, dont certaines trop courtes, et d'autre part parce qu'elles provoquent un stress difficile à gérer par certains élèves, notamment les élèves hypersensibles.

« *Si on organisait des évaluations à la fin de chaque période de 7 semaines, les résultats reflèteraient mieux le travail réel et les périodes de congé offrirraient un meilleur temps de remédiation.* »

Toutefois, certains pensent que cela va dépendre du nombre de périodes de cours, considérant qu'« *il faut minimum 2 périodes de cours consécutives pour faire une évaluation.* »

Certains vont jusqu'à considérer qu'« *il faut abolir les examens de juin.* »

■ La souveraineté des PO et écoles...

Il y a lieu de rappeler qu'actuellement, la seule obligation légale est l'organisation des examens de juin.

Certains participants souhaitent « maintenir le principe de souveraineté des écoles dans l'organisation des examens. »

« *Les évaluations doivent rester la liberté du Pouvoir Organisateur* ».

7

Quelques échos complémentaires au terme de la soirée

Plusieurs participants ont déploré le choix de la date et de l'horaire de l'événement. La fin de l'année étant chargée tant pour les parents que pour les enseignants (délibérations, réunions de parents, fêtes de clôture de l'année scolaire), le 21 juin à 19h ne permet pas la participation du plus grand nombre.

Certains participants ont exprimé leur lassitude quant aux promesses politiques de changement qui ne sont suivies d'aucune action concrète et donc la crainte que ce soit à nouveau le cas pour le Pacte d'excellence.

D'autres ont rappelé que la modification des rythmes scolaires annuels n'était pas une mesure prioritaire, qu'il y avait bien d'autres choses à faire pour améliorer le bien-être des élèves à l'école.

Enfin, les participants ont salué l'initiative de la Ministre et souligné l'intérêt de mettre en place des processus participatifs.